

AVIS

- **Pour le mois de Mai 2025,**
- le secrétariat de mairie vous accueillera
-
- tous les mercredis matin de 8h30 à 12h**

et également l'après-midi de 14h à 16h30 les jours suivants :

le mercredi 7 mai

le mardi 13 mai et le vendredi 16 mai

le mercredi 21 mai

le mercredi 28 mai

- Pour toute demande, nous sommes joignables par mail :
secretariat@bourgneuf73.fr, par téléphone au
04.79.36.42.22 **tous les matins de 8h30 à 12h30.**

➤ Pour tout renseignement concernant une demande d'urbanisme (dépôt de déclaration préalable de travaux, permis de construire ou demande cadastrale), nous vous demandons de prendre rendez-vous au préalable et il sera fixé en dehors des heures d'ouverture.

Merci de votre compréhension.

Christophe RUSPINI
1^{er} Adjoint